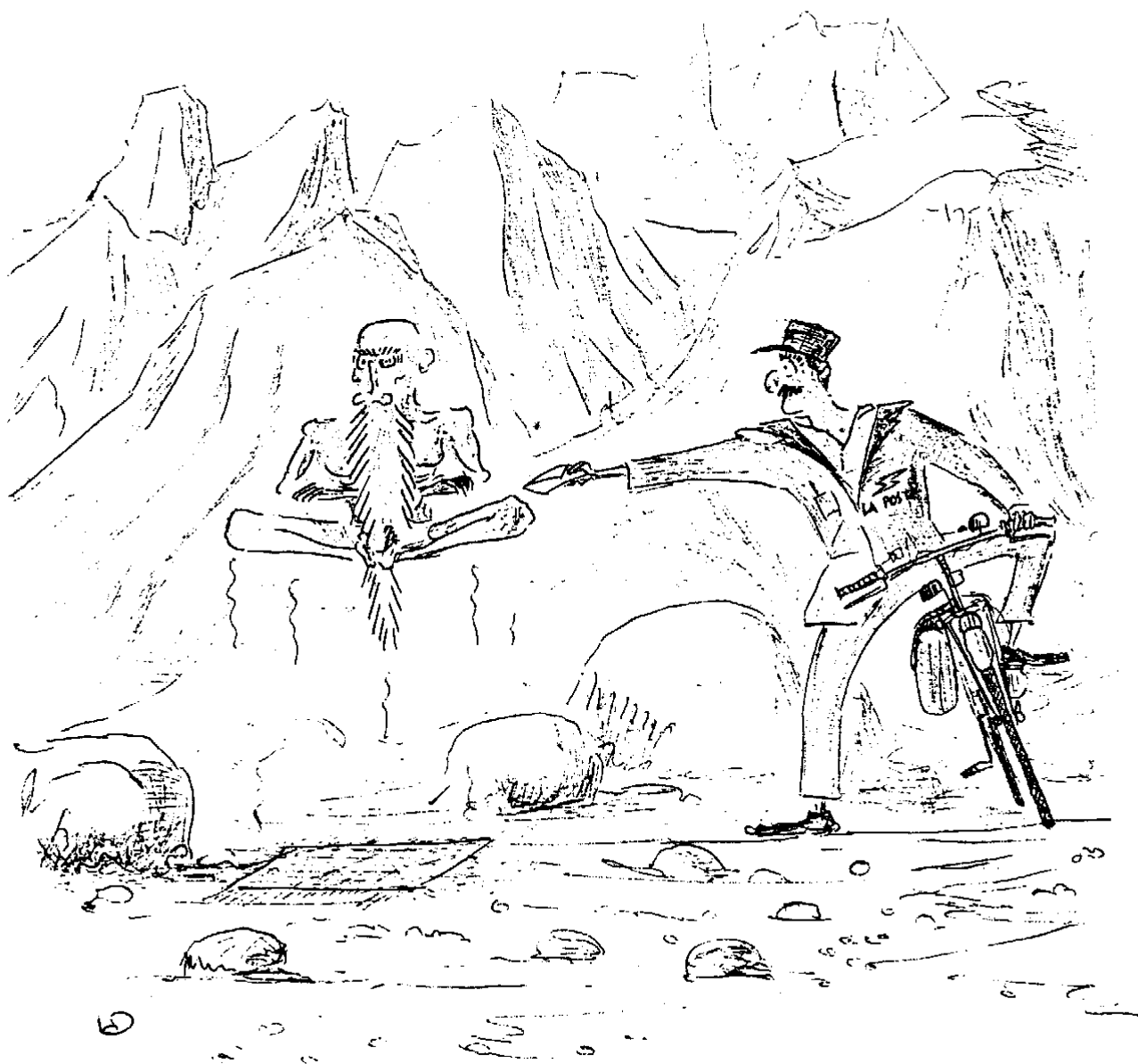


LE COURRIER DE L'ASCETE



N° 35

janvier 2011

janvier 2011

SOMMAIRE

- COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 02 OCTOBRE 2010.
 - EXPOSES ET DEBATS APRES L'ASSEMBLEE GENERALE
 - UN MESSAGE ENVOYE A *PATRICK HAFFNER* (MNHN).
 - COMPTE-RENDU PARTIEL DE LA REUNION DE BUREAU DE L'UEF DU 27 NOVEMBRE 2010
 - NOUVEAUX MEMBRES.
-

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 02 OCTOBRE 2010.

La séance est ouverte à 10 h 20' au C.I.E.M. « les Isards », Py (66).

Président de séance : B. DEFAUT.

Secrétaires de séance : Benoît DUHAZE, Stéphane JAULIN.

1. Quorum.

10 adhérents sont physiquement présents : Yoan BRAUD, Bernard DEFAUT (2 pouvoirs : S. Bonifait et A. Sauvage), Benoît DUHAZE (1 pouvoir F. Néri), Stéphane JAULIN (2 pouvoirs : X. Houard et O. Vannucci), David MORICHON (2 pouvoirs : L. Defaut et JP. BESSON), Didier MORIN (2 pouvoir : C. Vanappelghem, J-P. Maurel), Cédric MROCZKO, Raul PIMENTA (1 pouvoir : J-M. Lett), Christian ROESTI, Eric SARDET (1 pouvoir : G. Jacquemin).

11 adhérents ont transmis un pouvoir valide : Jean-Pierre BESSON, Sylvain BONIFAIT, Loïc DEFAUT, Xavier HOUARD, Gilles JACQUEMIN, Jean-Michel LETT, Jean-Philippe MAUREL, Frédéric NERI, Alain SAUVAGE, Cédric VANAPPELGHEM et Olivier VANNUCCI.

Matthieu Aubert est présent à titre d'invité

Soit un total de 21 personnes physiques ou morales qui sont présentes ou représentées à cette assemblée générale ordinaire.

Puisque le quorum est fixé au quart des membres et qu'à cette date 60 adhérents sont à jour de leur cotisation, le quorum est atteint.

2 Rapport moral et compte-rendu d'activités (B. DEFAUT).

2-1. Adhérents (tableau 1).

A partir de 2004 l'ASCETE a compté une soixantaine d'adhérents ; mais en 2009 nous avons franchi le cap des 70 adhérents (avec 9 nouveaux adhérents contre 6 départs). Et avec les 10 nouveaux adhérents déjà enregistrés en 2010, nous approchons actuellement les 80 adhérents.

Il faut croire que notre activité principale, l'édition de la revue, est en train de trouver son public.

2-2. Le « synopsis des Orthoptères de France » (tableau 2).

Comme en 2008 nous n'avons vendu que 6 « synopsis » en 2009, ce qui est peu (mais déjà 10 en 2010).

Pourtant, la 3^e édition devra attendre la parution de la faune de France des Caelifères.

2-3. Le mémoire « cigales » (tableau 3).

La vente du mémoire de Stéphane PUISSANT sur les Cigales de France a chuté en 2009. Mais cela reste indolore pour nos finances puisque l'ASCETE fait du bénéfice sur cette vente depuis 52^e exemplaire vendu.

2-4. L'« atlas UEF » (tableau 4).

Il a été imprimé début 2009 en 250 exemplaires, dont 210 attribués à l'ASCETE (180 au siège social, 30 chez Eric Sardet) ; sur ces 210 exemplaires, 50 nous ont été remis à titre gratuit.

L'ASCETE a vendu 101 exemplaires en 2009, et déjà 21 en 2010 mais dont 3 pour le compte de l'UEF (qui a épuisé son propre stock).

Actuellement il ne nous reste plus que 23 exemplaires disponibles, et il est envisagé un tirage en l'état à 50 exemplaires, à diffuser avec les mises à jour publiées.

Remarques :

1) Nous avons distribué gratuitement 210 – (101 + 21 + 23) = 65 exemplaires, dont (65 – 50 =) 15 ont été à notre charge.

2) Les 210 exemplaires attribués par l'UEF nous ont coûté 160 x 12 € = 1 920 € (la facture a été réglée récemment), et la vente des 101 exemplaires en 209 a couvert par avance cette somme (1 935 € : voir le rapport financier).

Discussion :

1. S. JAULIN relie l'augmentation des adhérents à la publication de l'atlas UEF et à la fréquentation du site internet. → B. DEFAUT ajoute la publicité faite à l'ASCETE par la 2^e édition du guide Bellmann & Luquet

2. B. DEFAUT annonce que l'UEF envisage de procéder à une réimpression de 50 exemplaires dans la version actuelle ; des tiré-à-part des mises-à-jour publiées seraient joints aux envois.

2-5. La revue (tableau 5).

La vente de la revue hors abonnement, qui se tenait à un niveau relativement élevé depuis 2004, a fléchi en 2009 : seulement 7 exemplaires vendus. Toutefois un regain s'amorce en 2010 (déjà 23 exemplaires vendus !).

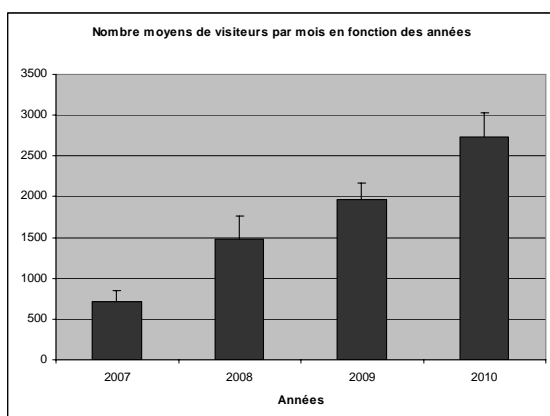
Discussion (et vote) :

D. MORICHON demande à l'assemblée générale de valider le principe de rééditer par paquets de 10 les exemplaires de la revue épuisés → l'accord est unanime

2-6. Le site Internet (par S. JAULIN).

Le site comprend 30 pages, 36 fichiers téléchargeables, 150 photos, 17 icônes ou dessins.

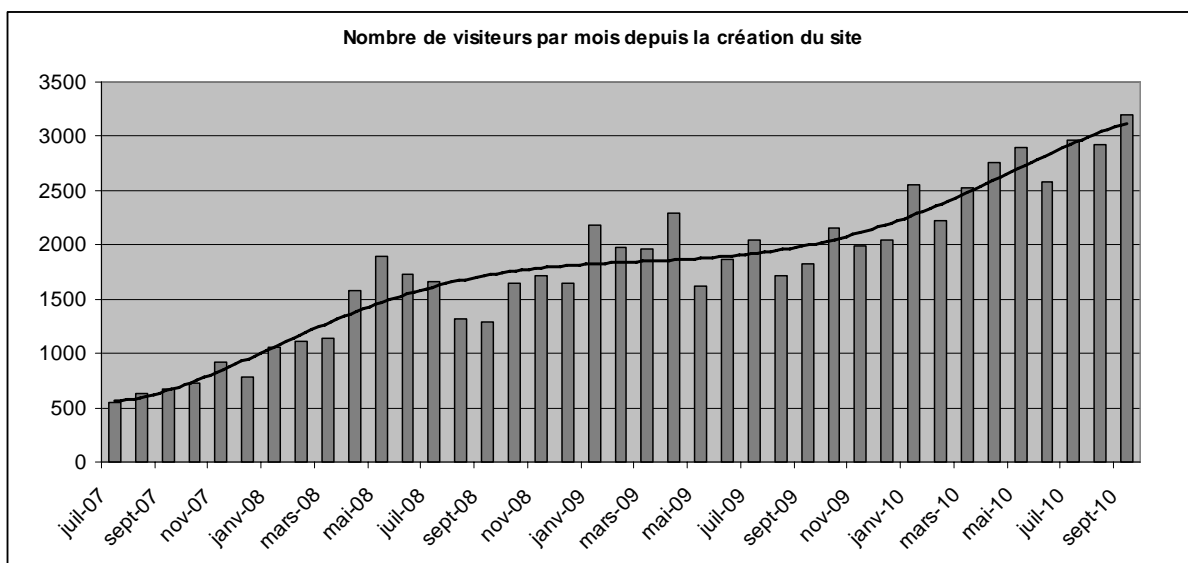
Le nombre de visites :



Le nombre de visiteurs uniques consultant notre site augmente d'année en année. En moyenne, cette année, 2.700 ± 300 visiteurs sont venus surfer sur nos pages Web chaque mois. Un visiteur est comptabilisé uniquement lorsqu'il ouvre plus d'une page et qu'il ne s'écoule pas plus de 30 minutes entre chacune des pages.

A noter : dès qu'il y a une mise à jour sur notre site, le nombre de visiteurs augmente. Cette année, de nouveaux articles téléchargeables sont venus enrichir notre site.

En septembre 2010, le cap des 3.000 visiteurs a été franchi.



Les liens vers le site :

Google est toujours le site qui renvoie le plus de liens vers notre site, cela s'explique notamment parce que Google est le moteur de recherche le plus utilisé par les internautes au monde. Enfin, puisque le nombre de liens vers notre site augmente aussi d'année en année, notre référencement sur ce moteur de recherche augmente également.

Rang	Indicateur d'URL	Visites uniques (moy. mensuelles)	%
1	www.google.fr/search	2958	46.47%
2	www.google.fr/url	880	13.83%
3	www.google.com/search	299	4.70%
4	www.google.fr/imgres	219	3.44%
5	www.insecte.org/forum/liens-sur-les-orthopteres-vt1629.html	144	2.26%
6	www.insecte.org/forum/viewtopic.php	123	1.93%

7	images.google.fr/imgres	118	1.85%
8	tela-orthoptera.org/wakka.php	97	1.52%
9	www.google.ca/search	90	1.41%
10	fr.search.yahoo.com/search	72	1.13%

Origine de nos visiteurs :

Depuis la création du site, la grande majorité des visiteurs proviennent de France et de pays francophones. A noter que cette année, les visiteurs provenant de Russie ont énormément augmenté.

Rang	Domaine de premier niveau	Visites uniques	%
1	com : commercial, pour les organisations à but lucratif	2318	28.60%
2	net : Ordinateurs en réseau et organisations	2252	27.78%
3	fr : France	2126	26.23%
4	ru : Russie	1048	12.93%
5	be : Belgique	68	0.84%
6	ch : Suisse	61	0.75%
7	ca : Canada	58	0.72%
8	ma : Maroc	28	0.35%
9	de : Allemagne	25	0.31%
10	es : Espagne	21	0.26%

Pages les plus populaires :

Rang	Pages populaires	Pages ouvertes (moy. mensuelles)	%
1	ascete.org/accueil.html	181963	7.61%
2	ascete.org/pdf/cvegfr.pdf	153051	6.16%
3	ascete.org/Album_photos/streamloader.html	126042	5.07%
4	ascete.org/vegetation.html	114038	4.59%
5	ascete.org/sommaire.html	69023	2.78%
6	ascete.org/telechargements.html	51017	2.05%
7	ascete.org/cigales.html	45015	1.81%
8	ascete.org/pdf/lrg04_05.pdf	45015	1.81%
9	ascete.org/publications.html	45015	1.81%
10	Ascète.org/pdf/Liste_Orthopteres_France_2009.pdf	420	1.69%

Les documents les plus téléchargés sont la carte de végétation de la France et la liste des Orthoptères qui est régulièrement mise à jour en ligne. Cependant, cette année la liste rouge des Orthoptères a été consultée très fréquemment.

Discussion :

BD : Insecte.org = ? SJ : forum ouvert, avec 2 administrateurs qui sont de l'OPIE

S. Jaulin souhaite que cette année on puisse mettre en ligne nos cartes UEF, actualisées. ES transmettra les cartes (Arc-View).

D. Morichon : il faudrait rendre téléchargeable l'article sur la liste des Orthoptères. SJ : OK.

Vote : le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2-7. Membres d'honneur.

Notre trésorier J. DESILE ayant été victime en février 2010 d'une maladie très invalidante, nous décidons à l'unanimité de l'élire membre d'honneur de l'ASCETE.

3. Rapport financier (préparé par B. DEFAULT).

COMPTE DE RESULTATS pour l'exercice 2009 :

CREDIT		DEBIT	
Excédent de trésorerie (2008)	4 783.06	Fournitures de bureau	00.00
Adhésions et abonnements	1 088.00	Frais postaux	462.80
Vente du synopsis	142.95	Services extérieurs	474.81
Vente de la revue (hors abon ^t)	161.00	Consommations à l'AG 2009	28.70
Vente du mémoire Cigales	204.00	Cotisation UEF (2009)	87.00
Vente de l'Atlas UEF	1 935.07	Achat kit appareil photo Nikon	3 307.00
Pages couleurs MOE	25.00		
Stock	2 949.57		
TOTAL :	8 339.08 euros	TOTAL :	4 360.31 euros

SOLDE CREDITEUR : 6 928.34 euros

Solde auquel il faut ajouter les 2 563.47 € placés sur livret A → **9 491.81 €**

Définitions :

« *Excédent de trésorerie* » : au 31 XII 2008 il restait 4 213.46 euros sur le compte et 569.60 euros dans la caisse, soit 4 783.06 euros.

« *Vente du synopsis* », « *vente de la revue* », « *vente du mémoire Cigales* », « *vente de l'atlas UEF* » : les sommes indiquées incluent les frais d'envoi (réglés à la commande par le client).

« *Pages couleurs MOE* » : il s'agit du règlement d'une page couleurs de MOE n°13 par S. PUISSANT (25 euros).

« *Stock* » : ce sont les exemplaires en attente de vente de la revue MOE, du synopsis des Orthoptères, du mémoire sur les Cigales et de l'atlas UEF des Orthoptères. L'inventaire en est dressé chaque année le 31 décembre, et transmis au comptable avec le livre de comptes.

« *Services extérieurs* » : honoraires du comptable (392.29), et retraitage en 10 exemplaires du *synopsis* (82.52 €). (Nota : le MOE 14 n'a été édité, et donc facturé, qu'en 2010).

« *Achat appareil photo Nikon* » = achat chez *reflex*, à Nîmes, d'un appareil photo Nikon D700 + objectif Nikon AF-S VR 105 mm + Grip Nikon MB-D10, pour mise à disposition de Stéphane PUISSANT.

Commentaires :

Une partie de cette somme est réservée :

1) au remboursement à l'UEF de (160 exemplaires de l'atlas x 12 € =) 1 920 €. (Le tirage a été de 240 exemplaires, l'UEF en a gardé 30, et 50 exemplaires ont été distribués gratuitement).

2) à l'achat de matériel pour un montant de 1 200 €, en contrepartie de l'étude effectuée en 2007 par S. DANFLOUS pour le CREN de Midi-Pyrénées. (Ce matériel n'a toujours pas été choisi par l'intéressé).

L'ASCETE peut compter au 31 XII 2009 sur 9 492 € – (1 920 € + 1 200 €) ≈ **6 372 €** (dont environ la moitié immobilisée sous forme de stocks). La situation financière de l'ASCETE est actuellement très saine¹.

Discussion :

E. SARDET se demande s'il ne faudrait pas payer quelqu'un pour la gestion du site, de façon à soulager la tâche de S. JAULIN. Mais celui-ci pense que cela ne changerait rien car c'est la présentation des nouvelles pages qui prend du temps ; et ça, un informaticien ne peut pas le faire seul.

B. DEFAUT remarque que la seule activité de l'association qui ait un coût, c'est l'édition de la revue. Or les abonnements couvrent à peu près exactement ce coût ; ainsi, la cotisation-abonnement de 70 adhérents rapporte annuellement (20 € x 70 =) 1 400 €, alors que le MOE 15 (2010), tiré à 110 exemplaires, a coûté 1 360 €. On comprend alors que c'est la facturation des pages couleurs aux auteurs à prix coûtant (25 €) qui engraisse les finances de l'ASCETE.

Dans ces conditions ne faudrait-il pas abaisser le coût des pages couleurs à 10 € (ou 15 €), de façon à moins rebuter les auteurs tout en limitant l'inflation du nombre de pages couleurs ?

Vote : le rapport financier est adopté à l'unanimité, et il est décidé à l'unanimité d'abaisser le coût des pages couleur à 10 €.

4. Montant des cotisations.

Depuis l'AG de 2005, les tarifs sont les suivants :

Tarif des cotisations individuelles.

- **5 euros** pour l'adhésion et **15 euros** pour l'abonnement à la revue, celui-ci impliquant l'adhésion (adhésion + abonnement = **20 euros**). Mais les numéros sont vendus aux non-adhérents au tarif de 15 euros pour les tomes 1 à 6, et 22 euros pour les tomes 7 à 10.

Tarif des cotisations des personnes morales (associant obligatoirement adhésion et abonnement).

- Réserves Naturelles, Bibliothèques, Bureaux d'études et associations loi 1901 comportant de 1 à 500 membres : **20 euros**, correspondant à l'envoi d'un numéro.
- Associations comportant de 501 à 1 000 membres : **35 euros**, correspondant à l'envoi de deux numéros.
- Associations comportant plus de 1 000 membres : **50 euros**, correspondant à l'envoi de trois numéros.

Vote : Il est décidé à l'unanimité de reconduire les nouveaux tarifs.

5. Renouvellement du Conseil d'Administration (tableau 6).

Suite à l'AG 2009 le conseil d'administration comprenait 10 membres : B. DEFAUT (président), L. DEFAUT, V. MAURIN, J. DESILE (trésorier), D. MORICHON, S. JAULIN, E. SARDET, B. DUHAZE, Y. BRAUD et D. MORIN.

L'article 13 de nos statuts prévoit que « *après épuisement de l'ordre du jour* (de l'assemblée générale) *il est procédé au remplacement, au scrutin secret, des membres du conseil sortants* », et l'article 11 prévoit que les membres sont « *élus pour 3 années par l'Assemblée Générale* ».

Le **tableau 6** montre que Loïc DEFAUT, Véronique MAURIN, Jacques DESILE, David MORICHON, Eric SARDET et Benoît DUHAZE doivent remettre leur mandat en jeu.

¹ Ce 02 octobre 2010 il y a potentiellement 2 415 € sur le compte courant de l'ASCETE (la dette de 1920 € à l'UEF étant soldée), ≈ 2 600 € sur le livret A et 540 € dans la caisse (en « liquide »). Compte tenu de la « dette » de 1 200 € vis-à-vis de S. Danfous, il nous reste finalement environ **4 300 €** au total, et cela sans compter les stocks. De quoi financer facilement le MOE de 2011 !

Vote : Après une discussion sur le degré de participation des différents membres aux réunions du conseil d'administration, il est décidé à l'unanimité de reconduire ces six membres ; sur proposition de Y. BRAUD il est décidé aussi que pour les prochaines AG les membres du CA à renouveler devront faire connaître leur intention par écrit.

6. Point sur les articles prévus pour le tome 16 de MOE.

Le tome 16 contiendra *a priori* la traduction en français d'un article d'Alexander BENEDIKTOV (2009) sur le sous-genre *Neosphingonotus*, l'atlas des espèces déterminantes de Midi-Pyrénées / Languedoc-Roussillon (S. JAULIN, B. DEFAUT & S. PUISSANT), une révision de *Chorthippus gr. binotatus* (B. DEFAUT), un article sur la détermination des ♀♀ de *Barbitistes* (D. MORICHON), une contribution à la connaissances des Orthoptères du Galbe (D. Morichon), une note sur *C. jacobsi* et *C. variabilis* en Cerdagne (C. ROESTI).

Et peut-être une étude sur *Chorthippus parallelus erythropus* (B. DEFAUT & D. MORICHON), une révision des *Tetrix* groupe *undulata / gavoyi* (E. SARDET), une note sur la détermination des espèces du genre *Tmethis* au Maghreb (B. DEFAUT & A. FRANÇOIS), une note compilatoire sur la détermination des espèces du genre *Pyrgomorpha* au Maghreb (B. DEFAUT), une synthèse bibliographique sur la phylogéographie des Caelifères de la faune de France (B. DEFAUT), un essai de biogéographie statistique sur les Orthoptères de France (B. DEFAUT), une étude sur les Orthoptères de deux plantes aromatiques en Algérie (Amina DAMERDJI, une mise à jour de la liste des Orthoptères de la Réserve Naturelle et de la commune de Nohèdes (D. MORICHON), une note sur les espèces nouvelles de la Sarthe (O. VANNUCCI).

Discussion :

L'atlas des espèces déterminantes de MP-LR (environ 80 pages) doit être publié en couleurs, car en noir et blanc les cartes seraient illisibles. Pour cette raison S. JAULIN va solliciter une subvention de (80 pages x 10 € ⇒) 800 € auprès de l'OPIE, en échange de remerciements dans le texte et de l'insertion du logo en fin d'article².

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 15'.

EXPOSES ET DEBATS APRES L'ASSEMBLEE GENERALE

Comme convenu en conseil d'administration l'assemblée générale a été prolongée le samedi après-midi par deux exposés et un débat.

1. Exposé de David MORICHON sur le logiciel de gestion des ressources bibliographiques Zotero.

1. Préambule.

Dans mon esprit, le terme "ressource bibliographique" désigne sur un plan pratique deux catégories de données, **la source** et **les métadonnées** :

a. **La source** de l'information, c'est-à-dire tout document écrit, audiovisuel, etc., y compris sous format numérique, d'où on est susceptible d'extraire des données.

b. Les informations qui peuvent être attachées à un document, ce qu'on appelle volontiers aujourd'hui **les métadonnées**.

Ce sont les références bibliographiques au sens le plus large, puisque les métadonnées peuvent inclure, en plus de la référence du document : le résumé, les mots clefs, sa localisation dans une archive personnelle ou distante, les éventuelles notes de lectures, des renvois thématiques vers d'autres documents, bref tout ce qui facilite l'exploitation du dit document.

Pour gérer les ressources bibliographiques dans une base de données informatique, deux types de logiciels ont été imaginés, qui répondent en fait à deux objectifs de gestion quelque peu différents mais complémentaires.

1°) Les systèmes intégrés de gestion de bibliothèque.

C'est l'exemple du logiciel PMB (voir ce lien :

http://www.pmbservices.fr/nouveau_site/pmbservices.html).

Qui utilise PMB ?

Les bibliothèques. Elles recensent leurs collections et mettent à disposition un outil d'investigation, de localisation, de prise de connaissance sommaire du contenu, de commande ou de réservation des documents, etc. C'est ce que facilite PMB. C'est absolument nécessaire, il y a d'ailleurs sur le Web de très nombreux moteurs de recherches bibliothécaires : voir par exemple le catalogue collectif français en ligne SUDOC, <http://www.sudoc.abes.fr/>, qui propose plus de 9 millions (9 000 000 !) de notices bibliographiques, avec un service de localisation, prêt, photocopie, etc.

PMB et ses homologues sont donc des outils plutôt "institutionnels".

2°) Les logiciels de gestion bibliographiques.

Il en existe plusieurs, payants (EndNote) ou libres (voir à ce sujet :

<http://www.projet-plume.org/fr/ressource/zoom-gestion-ref-biblio>). L'objet de cette présentation est de faire connaissance avec l'un des logiciels libres : Zotero.

Ces logiciels (jusqu'à l'arrivée de Zotero) étaient plutôt des outils "personnels", dans la mesure où ils permettent d'ajouter,

² Message reçu de Samuel DANFLOUS le 10 XI 2010 : « J'ai oublié de te confirmer que je souhaitais que l'argent issu des inventaires que j'ai fait au titre de l'ASCETE soit affecté pour couvrir les dépenses liées à l'article sur la révision des espèces déterminantes de Languedoc-Roussillon & Midi-Pyrénées ».

au lot de métadonnées proposé (par exemple) par PMB, des métadonnées plus subjectives (localisation dans une archive personnelle, notes de lecture, renvois thématiques, etc.).

En outre, elles administrent la citation des sources à l'intérieur des publications durant leur rédaction.

Zotero est un outil à la fois "personnel" et "collectif".

2. Zotero

2.1. Qui peut utiliser Zotero ?

Les universitaires, chercheurs et tous ceux qui publient. Ils compilent, rassemblent les documents dont ils ont besoin, les annotent, ajoutent des marques pages, bref extraient l'information et se la rendent accessible, rédigent des publications en citant leurs sources, et, parfois, travaillent en équipe. C'est tout cela que facilite Zotero. Les utilisateurs de Zotero vont également avoir recours aux services des bibliothèques, donc avoir recours à l'interface informatique que sont les systèmes intégrés de gestion de bibliothèque.

2.2. Pourquoi s'intéresser à Zotero, plutôt qu'à un autre logiciel ?

1°) Il est gratuit !

2°) L'interface est totalement francisée. Il existe un centre de ressource en ligne et (partiellement) en français !

3°) C'est une application récente qui est en pleine progression, donc de plus en plus de personnes s'y intéressent, ce qui améliore la qualité du logiciel.

4°) C'est assez facile à installer et à mettre en œuvre.

2.3. Les caractéristiques de Zotero

1°) Zotero est conçu pour l'instant comme un *plug-in* de Firefox (ou "module" : logiciel qui complète les fonctions de Firefox). Il est téléchargeable sur le site <http://www.zotero.org/>.

L'installation ne prend que quelques minutes.

2°) Le fait que Zotero soit adossé à ce navigateur Web constitue l'une des forces du logiciel : sa capacité à aller chercher l'information en ligne (capture de page Web, recherche et capture des références bibliographiques éditées sur le Web par les nombreux sites spécialisés, téléchargement des pdf en ligne, avec souvent leur référencement automatique).

3°) Le second point fort de Zotero est de permettre, sous certaines conditions, financières particulièrement, de partager via le Web (et un serveur Webdav plutôt que ftp) une base de références bibliographiques, de l'enrichir en commun. Ce sont à la fois les références des publications qui sont partagées, mais éventuellement les publications elles-mêmes, sous forme d'un fichier numérique (généralement pdf, mais tout les formats sont acceptables, jpg, doc, odt, xls, kml...).

4°) Ce partage de l'information est déjà une forme de sauvegarde. Zotero permet également de sauvegarder sa propre bibliothèque sur un serveur distant (le site de Zotero, il faut créer un compte à son nom), tout en sachant que l'espace disponible gratuitement pour la sauvegarde des fichiers est restreint.

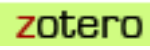
De plus, on a la possibilité d'exporter la totalité (ou une partie) de sa bibliothèque sur un disque dur externe (métadonnées et fichiers) ou sur Dvd, ce qui permet également de sauvegarder et de partager (on peut obtenir de la sorte une bibliothèque "clef en main").

Par exemple, on peut imaginer qu'une communauté de 26 orthoptéristes alimente une base de données commune, chacun étant chargé de la saisie de tous les auteurs débutant par la même lettre de l'alphabet. Ceci ne doit pas masquer certaines difficultés (comme l'a dit Stéphane Jaulin) : choix des mots-clefs, bon classement du type d'ouvrage au sein de la typologie, etc.

5°) Enfin, il existe des "passerelles" pour que les métadonnées produites sous l'interface de Zotero soient échangeables avec une autre interface (EndNote par exemple) et réciproquement.

2.4. Quelques mots sur l'interface

Je ne donne que des indications sommaires, car dans ce domaine, il est beaucoup plus parlant d'être en contact direct avec le logiciel.

Une fois le *plug-in* téléchargé et installé, le logo de Zotero () apparaît en bas à droite de la fenêtre du navigateur Firefox. Il permet d'ouvrir l'interface qui se déroule depuis le bas par-dessus la fenêtre du navigateur. Un commutateur situé en haut à droite permet d'activer le mode "pleine fenêtre" (à gauche de la croix de fermeture) :



L'interface comporte trois volets juxtaposés en colonne, qui rappellent franchement le système de l'explorateur de Windows : 1°) le volet "dossiers" ; 2°) le volet "fichiers" ; 3°) le volet "accès aux métadonnées". Enfin, en haut, une barre des tâches.

1°) Volet de gauche : une arborescence, réduite au début à l'unique dossier racine "Ma bibliothèque". C'est là qu'on observe l'architecture de la bibliothèque. Si chaque document se place toujours à la racine, on peut concevoir la création de sous-bibliothèque, ou *collection* (sous forme de sous-dossiers) où l'on fera glisser les titres que l'on souhaite rassembler.

Exemple : on peut créer une collection "Orthoptères" et une autre "Hémiptères", ou bien en créer une autre pour un projet (ex. révision taxinomique des Tetrigidae d'Europe). Les documents qui sont rassemblés dans ces collections ne le sont en fait que virtuellement, c'est-à-dire qu'ils demeurent toujours accessibles depuis la racine de la bibliothèque.

En bas de ce volet, on a une zone qui permet la recherche d'ouvrage à partir des mots-clefs.

2°) Volet du milieu : c'est là où on accède aux entités bibliographiques contenues dans le dossier qui est activé dans le volet de gauche (donc, soit le dossier "Ma bibliothèque", soit la collection qu'on aura créée). Un ouvrage donne lieu à une entrée bibliographique. Cette sous-fenêtre contient donc à terme une liste de documents. L'en-tête de ce volet, modifiable, propose d'afficher et de classer par le titre, nom d'auteur, date, mais aussi par des métadonnées de gestion, telles que la date d'enregistrement du document ou autres.

Exemple : un extrait de la fenêtre centrale

▶	Annuaire de la société entomologique de France	1847	12/3...	2
▼	Annuaire de la société entomologique de France	1846	12/3...	2
	Cassida nebulosa; ses larves vivent sur les feuilles de		12/3...	
	1846 - Annales de la société entomologique de France.pdf		12/3...	
▶	Annuaire de la société entomologique de France	1845	12/3...	2
▶	Annuaire de la société entomologique de France	1844	12/3...	2
▶	Annuaire de la société entomologique de France	1843	12/3...	2

Le triangle à gauche, lorsqu'il apparaît, indique que la fiche biblio contient des éléments. Ici, j'ai déroulé l'une d'elles et l'on voit qu'il y a deux choses : le document au format pdf (**la source** au sens du préambule) et une **métadonnée** particulière, une note de lecture sur *Cassida nebulosa*, qui est citée dans l'ouvrage.

3°) Le volet de droite

Il contient plusieurs onglets qui scindent les métadonnées en différentes catégories :

Info contient les pures données bibliographiques (les informations nécessaires et suffisantes pour une référence).

Notes est l'espace de rédaction des notes de lectures.

Marqueurs est le lieu d'enregistrement des mots clefs (métadonnée fondamentale qui mérite la plus grande attention).

Connexe permet de créer des liens vers d'autres documents de la bibliothèque, qui partage par exemple le même sujet.

Exemple ci-dessous de la fenêtre de droite telle qu'elle s'affiche pour l'entrée biblio déroulée ci-dessus. **Dans le champ Nom, j'aurai dû inscrire "Collectif", mais en fait la logique serait plutôt d'enregistrer séparément chacun des articles de ces annales.**

Info
Notes
Marqueurs
Connexe

Afficher la capture d'écran ➡
➡ Localiser

Type de document: Livre

Titre: Annales de la société entomologique de France

▼ Auteur: (Nom) , (Prénom) - +

Résumé:

Série: 2

Numéro de la série: 4

Volume:

Nb de volumes:

Édition:

Lieu: Paris

Éditeur: Société entomologique de France

Date: 1846 a

Nb de pages: 714

Langue: Français

ISBN:

Titre abrégé:

URL:

Accédé le:

Archive:

Loc. dans l'archive:

Library Catalog:

Cote:

Autorisations:

Extra:

Date d'ajout: Thu Dec 30 18:44:38 2010

Modifié le: Thu Dec 30 18:44:38 2010

4°) La barre des tâches

Le survol des différents boutons d'action ouvre une infobulle suffisamment claire pour que je sois dispensé de décrire la fonction de chacun d'eux.

Je m'attarde juste sur deux d'entre eux (de toute façon, j'aurai à parler un peu des autres plus loin) :

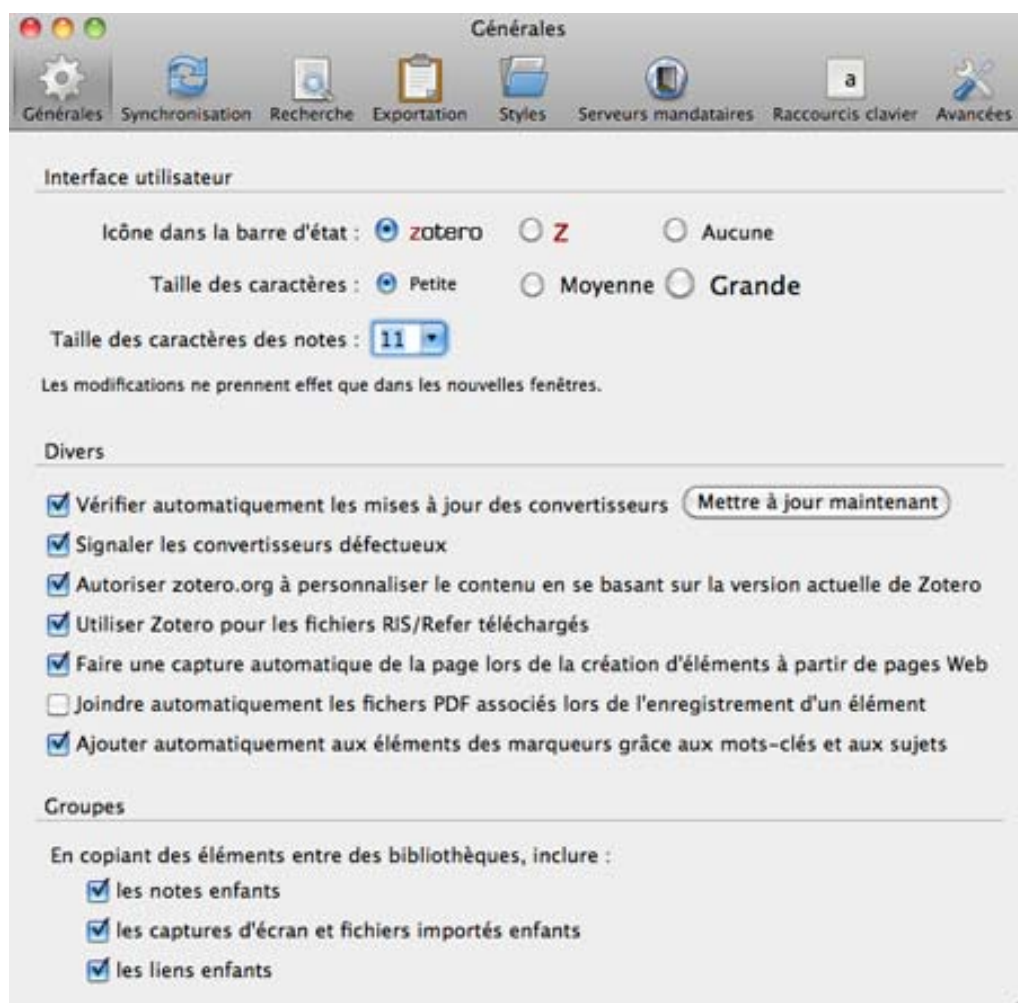


Ce bouton est celui qui permet de créer "à la main" une nouvelle entrée bibliographique. Il faut déterminer auparavant la nature du document qu'on s'apprête à enregistrer, puisqu'il y a en arrière-plan une typologie (ex. : thèse, rapport, acte juridique, article de revue...) qui détermine certains des champs qui seront à renseigner.



C'est à partir d'ici que l'on peut exporter sa bibliothèque ou importer celle d'une autre personne.

Parmi les actions proposées, *Préférences...* est particulièrement important.



C'est la console d'administration du système.

L'onglet *Synchronisation* permet d'obtenir la sauvegarde distante des **métadonnées** (pour le détail de la sauvegarde des sources, voir les indications en ligne).

L'onglet *Avancées* permet en particulier de désigner le lieu physique du disque dur où sont conservées les sources et les métadonnées.

A ce sujet je dois maintenant préciser que les documents numériques sources (pdf ou autres) peuvent soit être présents dans la base Zotero sous forme d'une copie du fichier (Zotero place le pdf dans un répertoire particulier), soit sous forme de lien pointant vers l'endroit où est d'ores et déjà archivé votre document.

La première solution me semble de loin préférable, à terme Zotero peut se substituer à toutes les archives.

L'onglet *Styles* propose différents styles de rédaction de la référence bibliographique, telle qu'elle doit apparaître dans le corps de texte d'une publication (ex : Chopard, 1922) et dans la bibliographie (Chopard, Lucien. 1922 — *Faune de France*).

3, *Orthoptères et Dermaptères*. 1 vol. Faune de France, ISSN 0374-762X. Paris : P. Lechevalier).

De nombreux styles sont disponibles en lignes et l'on peut les modifier soit même (utilisateur de niveau avancé, maîtrisant la logique des balises du html). C'est cependant une des faiblesses de Zotero car cela concerne la mise en page de l'information.

Il reste donc à évoquer deux derniers points concernant l'utilisation pratique de Zotero : comment profiter en ligne de Zotero, comment l'utiliser lors de la rédaction d'une publication.

2.5. Zotero en ligne.

Zotero en ligne permet donc :

1°) D'obtenir des références bibliographiques et éventuellement le pdf attaché.

Pour cela, lorsqu'on circule sur un site qui offre des références bibliographiques (exemple : le SUDOC, Google scholar, ou le site commercial Amazon, mais il y en a beaucoup, beaucoup d'autres), l'icône d'un dossier s'affiche alors dans la partie droite de la fenêtre d'adresse de Zotero. Il faut cliquer dessus pour capturer là ou les références bibliographiques disponibles sur la page (on peut demander le téléchargement automatique du pdf lié s'il est offert au téléchargement).

2°) De capturer une page Web (ou d'établir vers elle un lien) de manière à garder une trace de l'information consultée à un moment donné (on sait à quel point les pages Web sont soumises à changement, disparition, etc.). Pour cela, il faut utiliser suivant les circonstances, les boutons :



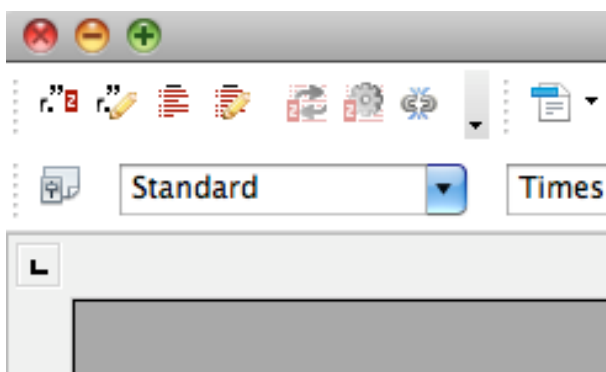
3°) De rechercher des références biblio à partir de l'ISBN, ISSN, ou DOI d'une publication, via le bouton :



2.6. Zotero et la publication des références bibliographique

Pour assurer la relation entre Zotero et un logiciel de traitement de texte (au moins Word et Open Office Writer sont compatibles), il faut télécharger sur le site de Zotero, puis installer, une petite application.

Une barre d'outils Zotero est alors disponible sur le logiciel de traitement de texte, au côté des barres d'outils habituelles. La voici en haut à gauche de Open Office Writer (sous Mac), je suis désolé pour ceux qui utilise Word sous Windows...



Je vous donne un exemple d'utilisation :

Il y a tout juste cent cinquante ans, (Companyo, 1861) en témoignait déjà, écrivant p. 118

L'insertion de "(Companyo, 1861)" est automatique, il suffit pour cela de cliquer sur ce bouton (**Insérer citation**)...



... ce qui ouvre une boîte de dialogue montrant le contenu de **Ma bibliothèque** (le volet central). On sélectionne la bonne publication (on peut faire des citations multiples), puis Ok, et la référence s'affiche.

En cliquant sur ce bouton (**Insérer bibliographie**)...



... on génère à l'emplacement choisi dans sa publication la référence bibliographique complète :

Companyo, Louis-Jean-Baudile. 1861 — *Histoire naturelle du département des Pyrénées-Orientales. Tome premier*. Perpignan : J.-B. Alzine.

Je vous laisse le soin d'explorer les autres commandes.

Dernière remarque : par simple glisser/déposer, entre la fenêtre centrale de Zotero et le traitement de texte, on peut insérer une référence bibliographique.

Je ne vous ai donné là qu'un aperçu des fonctionnalités de base de Zotero, qui est susceptible de paramétrages et capable d'effectuer d'autres actions. J'ajoute enfin que si l'outil semble idéal, il n'en souffre pas moins de quelques imperfections, à mon avis en ce qui concerne la mise en forme automatique des données.

Annexe : rédaction des références bibliographiques

Il existe une norme internationale, déclinée en deux parties ; l'une (ISO 690:1987) concerne les références bibliographiques des documents publiés, monographies et publications en série, chapitres et articles qu'elles contiennent ; elle ne s'applique pas au référencement des manuscrits. L'autre (ISO 690-2:1997) s'applique aux documents électroniques.

Cette norme internationale est éditée par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), qui est un réseau d'instituts nationaux de normalisation. (Il s'agit d'une organisation non gouvernementale dont le secrétariat central est situé à Genève.)

Cette norme internationale a été adaptée pour la France, par l'association française de normalisation (AFNOR) : ISO 690:1987 = AFNOR Z 44-005 1987 et ISO 690-2 :1997 = AFNOR Z 44-005-2 1998.

Les documents de description (qui existent tous en français) ne sont pas gratuits, vous aurez tous les renseignements sur ces liens :

[ISO 690:1987 - Documentation -- Références bibliographiques -- Contenu, forme et structure](#) ISO 690:1987, 74,00 CHF,
[ISO 690-2:1997 - Information et documentation -- Références bibliographiques -- Partie 2: Documents électroniques, documents complets ou parties de documents](#) ISO 690-2 :1997, 92,00 CHF,
[Boutique AFNOR - Notice détaillée](#) AFNOR Z 44-005 1987, 51,35 € H.T.,
[Boutique AFNOR - Notice détaillée](#) AFNOR Z 44-005-2 1998, 67,35 € H.T.

On peut par ailleurs trouver en ligne une foule de documents sur le sujet (j'en tiens un certain nombre à la disposition de ceux que cela intéresse). Ils s'appuient très souvent sur les normes précédentes avec, d'un document à l'autre, un effet plus ou moins important de « dénormalisation », ce qui complique le choix finalement. Décider de suivre la norme AFNOR, c'est trancher dans le vif du problème.

Pour les publications scientifiques, le modèle de base est "Auteur - date".

2. Exposé de Benoît DUHAZE sur le logiciel de saisie de données de terrain *CyberTracker*.

Cybertracker est un logiciel (Open source) de recueil de données sur le terrain utilisant trois composantes :

- un **ordinateur** pour la conception des séries d'interfaces, le stockage et l'analyse des données (visualisation alphanumérique et géographique, requêtes, exportation) ;
- un **système de transfert** des données (synchronisation) ;
- un **PDA** (Personal Digital Assistant) couplé à un GPS pour la collecte des données sur le terrain.

Le module permet d'effectuer des relevés orthoptériques en y associant (ou non) des informations sur la structure de la végétation et des facteurs abiotiques. Les données récoltées permettent ensuite d'étudier :

- la répartition des espèces (réalisation d'atlas) ;
- les relations que les orthoptères entretiennent avec leur milieu (autécologie) ;
- les relations que les espèces entretiennent entre elles (synécologie).

La base est organisée de manière à être semi-directive à directive. Les tableaux ci-après présentent les données qui peuvent être récoltées sur le terrain. Elles sont regroupées en cinq types :

Données sur la **station**

Renseignements	Détails
Date du relevé	-
Heure de début et de fin du relevé	-
Coordonnées	Latitude et Longitude en degré décimal (WGS84)
Altitude (en m)	-
Code de la station	-
Observateur(s)	-
Région	-
Département	-
Commune	-
Région naturelle	-

Données sur le **relevé**

Renseignements	Détails
Type de relevé	Observation en passant, Simple, Complet, Complémentaire
Type d'échantillonnage	Abondance relative, Abondance absolue

Données sur le **milieu**

Renseignements	Détails
Sol	-
Humidité stationnelle (en été)	Hyperhygrophile (HH), Hygrophile (H), Mésogyrophile (MH), Mésoxyrophile (MX), Xérophile (X) et HyperXérophile (HX)
Pente en degré	-
Exposition	N, NNE, NE, ENE, E, ESE, SE, SSE, S, SSW, SW, WSW, W, WNW, NW, NNW et terrain plat
Étage de végétation	Xérique, sub-xérique, axérique
Conditions météorologiques	Couverture nuageuse, Température (°C), Vent
Surface prospectable (m ²)	-

Données sur la structure de végétation

Renseignements	Détails
Physionomie végétale	-
Plantes caractéristiques	-
Recouvrement végétal total (en %)	-
Pourcentage de sol nu	-
Recouvrement arboré (en %)	>6m
Recouvrement subarboré (en %)	2 à 6m
Recouvrement arbustif (en %)	très haut (1,2 à 2m), haut (0,6 à 1,2m), moyen (0,2 à 0,6m), bas 2 (0,1 à 0,2m), bas 1 (<0,1m)
Recouvrement herbacé (en %)	très haut (>1,2m), haut (0,6 à 1,2m), moyen 2 (0,4 à 0,6m), moyen 1 (0,2 à 0,4m), bas 2 (0,1 à 0,2m), bas 1 (0,03 à 0,1m), ras (<0,03m)
Recouvrement bryophytique (en %)	-

Données sur les espèces inventoriées

Renseignements	Détails
Espèces	-
Abondance	Juvenile, jeune larve, larve âgée, sub-adulte, adulte
Abondance globale	Faune nulle, extrêmement peu abondante, très peu abondante, peu abondante, assez abondante, abondante, très abondante, extrêmement abondante, pullulation
Sexe	Mâle, femelle
Type identification	Vue, chant
Récolté	-
Numéro de photo	-
Numéro de collection	-

Le module fonctionne par série d'écrans à partir desquels on récolte les informations à l'aide de l'écran tactile du PDA.

Selon un ordre logique de recueil des données, les écrans peuvent être de plusieurs types : champs éditables (Tap to edit), liste déroulante, liste de choix multiple, pavés numériques, liste de choix avec variable quantitative, rubrique d'aide... Ci-dessous, des exemples d'écrans tirés du module qui permettent de récolter les données sur le terrain.

The screenshots illustrate the following data entry screens:

- Modèle d'inventaires orthoptériques:** Includes a text field for 'Code station', a 'Tap to Edit' button, a beetle icon, and a note: '(c) B. Dubazè - AS CETE, 2010. Cliquez sur "Save" pour prendre un point GPS de la station'.
- Région:** A vertical list of French regions: ALSACE, AQUITAINE, AUVERGNE, BASSE-NORMANDIE, BOURGOGNE, BRETAGNE, CENTRE, CHAMPAGNE-ARDENNE, CORSE.
- Type de relevé:** A list of survey types: Observation en passant, Simple, Complet, Complémentaire.
- Exposition:** A 3x3 grid of directions: N, NNE, NE, ENE, E, ESE, SE, SSE, S, SSW, SW, WSW, W, WNW, NW, NNW, Plat, ?.
- Physionomie végétale:** A large 'Tap to Edit' text area.
- Recouvrement herbacé moyen 1:** A 3x3 grid of values: 0, <5, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95, >95, 100, ?.
- Liste des espèces (top):** Features a list of species (Acrotylus, Aiolopus, etc.) and a section for 'Codification abondance relative' with instructions: '1 ou += espèce notée en très petit nombre (1 individu seulement après 30min)', '1.5 ou +(+) => 2 ou 3 individus seulement au bout de 30min', '2 ou ++ => espèce notée à plusieurs reprises (plus de 3 individus en 30min)'. It also has checkboxes for 'Sexe' (Mâle, Femelle) and 'Réculté' (Oui, Non).
- Liste des espèces (bottom):** Shows a list of species with checkboxes for 'Abondance' (Juvenile, Jeune larve, Larve âgée, Sub-adulte, Adulte), 'Sexe' (Mâle, Femelle), and 'Identification' (Vue, Chant).

3. Débat sur l'actualisation de la Liste Rouge nationale des Orthoptères de France.

En introduction Eric SARDET rappelle que lors du conseil d'administration du 17 avril 2010 il a été décidé d'« [actualiser] *notre propre liste rouge en conservant notre méthodologie mais en appliquant la terminologie UICN* ». Il indique ensuite que les listes rouges-UICN prennent en compte 3 paramètres pour ventiler les espèces dans les 11 catégories retenues ; l'aire d'occurrence, les effectifs, la dynamique de régression/progression. La difficulté principale étant le manque évident de données chiffrées, que ce soit pour ce qui concerne les surfaces d'occupation ou la dynamique des espèces. En somme, il nous faudrait fondre notre première liste rouge dans des catégories plus fines, sans posséder plus d'éléments objectifs pour faire ce travail. Par rapport à la première liste rouge, nous avons seulement l'atlas UEF comme outil supplémentaire, ce qui signifie que la liste rouge serait basée une fois de plus sur l'*avis d'expert*, ce qui n'est pas très satisfaisant. Une possibilité reviendrait à statuer uniquement sur les espèces rares ou pour lesquelles les connaissances sont suffisantes (par exemple *Prionotropis hystrix rhodanica/azami*, *Saga pedo*, *Epacromius tergestinus*, et les micro-endémiques). En outre, toutes autres espèces (la majorité) se retrouveraient dans la catégorie DD (données insuffisantes pour statuer). A partir de ce constat de carence sur la chorologie et sur la dynamique des espèces, nous envisageons de développer un programme structuré d'inventaires et de suivis, qui permettrait, d'une part, d'élaborer une liste rouge satisfaisante et objective, et d'autre part, d'impulser la dynamique du projet d'atlas points national. Une ébauche de la programmation et planification financière est proposée ci-après.

Ensuite B. DEFAUT rappelle qu'il défend auprès de l'« **IUCN Grasshopper Specialist Group** »³ l'idée que les listes rouges d'Invertébrés doivent être établies à partir d'une méthodologie qui est propre aux orthoptéristes, et qui reste à mettre au point. La constitution d'une liste rouge UICN pour les Orthoptères de France pourrait justement être l'occasion de cette mise au point méthodologique.

Un débat s'engage ensuite, au terme duquel un accord unanime se fait autour des conditions minimales permettant d'aboutir à une liste rouge satisfaisante :

1) Trois niveaux d'investigation seront nécessaires :

- a) Inventaire des principales collections d'Orthoptères, de façon à pouvoir vérifier ensuite sur le terrain le maintien d'espèces présentes avant 1960 (ou 1970) et à apprécier ainsi une éventuelle dynamique de régression. Un tel inventaire est nécessaire car nous constatons que les inventaires déjà publiés sur ce sujet ne sont pas fiables, pas même ceux de Kruseman !
Les collections à examiner en priorité pourraient être celles du MNHN (Paris), du Muséum de Toulouse, du Muséum de Strasbourg, du Muséum de Nantes...
- b) Recensement des relevés orthoptériques un peu anciens (avant 1980 ou 1985) et si possibles densitaires, de façon à pouvoir mettre en évidence des dynamiques de régression/progression. Par exemple on pourrait explorer les carnets de terrain de Ph. Dreux, B. Defaut, D. Morin, etc...
- c) Campagne de prospection de terrain pour préciser l'aire d'occurrence des espèces (et à terme vérifier la pérennité des espèces rares). Le protocole d'investigation, qui serait imposé, pourrait s'appuyer sur les éléments suivants.
 - Les relevés seront semi-quantitatifs : estimation de l'abondance globale (tel que « faune orthoptérique abondante », « peu abondante », « très abondante », etc.⁴) et indication de l'abondance relative des espèces par le système habituel des croix.
 - Dans la mesure du possible les relevés seront effectués dans des milieux homogènes écologiquement (de façon à ce que les évaluations densitaires aient un sens).
 - Pour pouvoir être considéré comme à peu près exhaustif chaque relevé diurne (à vue et au battage) devra avoir duré au moins 30 minutes.
 - Dans les milieux arbustifs ou arborés il sera nécessaire de repasser la nuit, en utilisant un bat-box (ou détecteur à ultrasons).

2) Nous avons réalisé 3 simulations de financement correspondant à des investigations à des modalités différentes dans les inventaires de terrain, soit 30 carrés kilométriques/département et 15 carrés km/département. Le budget prévisionnel couvrirait un poste complet (salarié de l'ASCETE) pendant 4 à 5 années pour la coordination, des prospections de terrain par des professionnels et des « bénévoles » (également rétribués mais à un niveau moindre) et un travail de muséographies (recensement, déterminations et saisie informatique des données). A ce niveau du projet, il n'est pas encore utile de donner plus de détails, voici en synthèse le financement annuel (sur 5 années) estimé, pour les 3 niveaux différents :

	coût total	coût annuel
Scénario 1 (prévision haute)	1 490 000 €	298 000 €
Scénario 2 (prévision moyenne)	1 330 000 €	266 000 €
Scénario 3 (prévision basse)	820 000 €	164 000 €

Eric SARDET et Bernard DEFAUT envisagent de prendre rendez-vous cet hiver avec les décideurs (MNHN, UICN et Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer).

3) Il nous faudrait maintenant préciser, ou au moins esquisser, la méthodologie qui permettrait d'établir des listes rouges UICN à partir des investigations décrites ci-dessus. L'élaboration d'une liste rouge UICN pour la région Ile-de-France, à laquelle Anabelle BOUCHER (Nature-Paris) souhaite associer B. DEFAUT pour la partie méthodologique, permettra peut-être de déblayer le terrain.

Une fois la méthodologie acquise, nous pourrions compléter nos propositions chiffrées et les transmettre à la direction de l'UICN-France et à celle du MNHN. A ce propos, nous considérons que ce seront là des propositions minimales, et qu'en tous cas il n'est pas question que l'ASCETE s'associe à un travail qui serait basée essentiellement sur le bénévolat, comme il est habituel en ce genre d'opération. Le sérieux des résultats a un coût !

³ Y. BRAUD et B. DEFAUT représentent l'ASCETE auprès de l'« **IUCN Grasshopper Specialist Group** ».

⁴ Une corrélation approximative entre ces appréciations subjectives et les densités vraies est proposée par B. Defaut (inédit).

UN MESSAGE ENVOYE A PATRICK HAFFNER (responsable MNHN impliqué dans les Listes Rouges UICN)

Le 17 novembre 2010 Bernard DEFAUT (ASCETE), Eric SARDET (ASCETE) et Gérard LUQUET (MNHN) ont envoyé à Patrick HAFFNER (MNHN) le message suivant.

« Cher collègue,

Nous savons que vous envisagez la réalisation prochaine d'une Liste Rouge UICN nationale pour les Orthoptères. L'association ASCETE, que deux des cosignataires ci-dessous représentent, est elle-même engagée dans cette démarche depuis quelque temps, suite à divers échanges avec Florian KIRCHNER. Nous souhaitons donc envisager avec vous les possibilités pratiques de cette réalisation.

Mais, selon nous, la méthodologie internationale UICN mise au point pour les Vertébrés n'est pas applicable telle quelle aux Insectes, et cela pour 2 raisons principales :

1. Il est indispensable de transposer préalablement aux Insectes les seuils retenus pour les Vertébrés.

Par exemple on peut constater dans une liste rouge régionale des orthoptères (publiée récemment, après approbation par le CSRPN en janvier 2010), que le statut **CR** a été attribué à l'Orthoptère *Omocestus petraeus* par référence au critère **DI** : moins de 50 individus adultes, répartis sur moins de 20 km² ou en moins de 5 populations.

Mais comment justifier scientifiquement qu'on utilise exactement les mêmes seuils chiffrés pour *Omocestus petraeus* (qui consomme quelques grammes de nourriture végétale par jour, pendant 5 à 6 mois dans l'année) et pour un éléphant (qui doit trouver entre 150 et 225 kilogrammes de nourriture végétale par jour, toute l'année) ?

En fait le problème ne concerne pas le seul critère **D**, car ce sont bien tous les critères UICN qui doivent être révisés pour les Insecte :

- * Critères **A** et **E** : il faut adapter la durée des périodes de déclin.
- * Critère **B** : il faut adapter les surfaces d'occurrence et les surfaces d'occupation
- * Critères **C** et **D** : il faut adapter les nombres d'individus matures.

2. De toute façon nous ne disposons pas, en France, des informations ayant le niveau de précision requis (et à beaucoup près s'agissant des Orthoptères !).

Il faudra donc se donner les moyens d'obtenir un minimum d'informations utiles.

Trois niveaux d'investigation nous ont paru nécessaires (lors d'un débat en assemblée générale de l'ASCETE, en octobre 2010) :

a) Inventaire des principales collections d'Orthoptères, de façon à pouvoir vérifier ensuite sur le terrain le maintien d'espèces présentes avant 1960 (ou 1970) et à apprécier ainsi une éventuelle dynamique de régression. Un tel inventaire est nécessaire car nous constatons que les inventaires déjà publiés sur ce sujet ne sont pas fiables, pas même ceux de Kruseman !

Les collections à examiner en priorité pourraient être celles du MNHN (Paris), du Muséum de Toulouse, du Muséum de Strasbourg, du Muséum de Nantes...

b) Recensement des relevés orthoptériques un peu anciens (avant 1980 ou 1985) et si possibles densitaires, de façon à pouvoir mettre en évidence des dynamiques de régression/progression. Par exemple on pourrait explorer les carnets de terrain de Ph. Dreux, G. Luquet, B. Defaut, D. Morin, etc...

c) Campagne de prospection de terrain pour préciser l'aire d'occurrence des espèces (et à terme vérifier la pérennité des espèces rares). Le protocole d'investigation, qui serait imposé, pourrait s'appuyer sur les éléments suivants.

- Les relevés seront semi-quantitatifs : estimation de l'abondance globale (tel que « faune orthoptérique abondante », « peu abondante », « très abondante », etc.^[1]) et indication de l'abondance relative des espèces par le système habituel des croix.

- Les relevés seront effectués dans des milieux homogènes écologiquement (de façon à ce que les évaluations densitaires aient un sens).

- Pour pouvoir être considéré comme à peu près exhaustif chaque relevé diurne (à vue et au battage) devra avoir duré au moins 30 minutes.

- Dans les milieux arbustifs ou arborés il sera nécessaire de repasser la nuit, en utilisant un bat-box.

Tant que ces deux problèmes n'auront pas été réglés (transposition des critères, et collecte des informations), les listes rouges UICN d'Orthoptères seront faites « au doigt mouillé » (on dit aussi : « à dire d'expert » !).

Pourquoi pas ? Mais alors il faudrait au minimum l'annoncer clairement, et non faire croire que l'on a utilisé une méthode rigoureuse, avec plein de seuils chiffrés, alors qu'en réalité il s'est agi d'une méthode totalement empirique, contrôlée simplement par le consensus entre les participants.

Espérant vivement que ce message retiendra votre attention, nous vous adressons, cher collègue, nos cordiales salutations. »

P. HAFFNER nous a brièvement accusé réception le 10 janvier 2011. Extrait : « Je tâche de vous donner mon point de vue détaillé le plus rapidement possible. En avez-vous déjà discuté avec Florian Kirchner ? Nous avons en tout cas déjà appliqué la méthode pour des Insectes (Lépidoptères rhopalocères de Métropole, en compagnie de Gérard Luquet d'ailleurs, et de la Réunion, Orthoptères et Phasmes de la Réunion) ainsi que des Crustacés et cela s'est parfaitement déroulé ».

[1] Une corrélation approximative entre ces appréciations subjectives et les densités vraies est proposée par B. Defaut (inédit).

COMPTE-RENDU PARTIEL DE LA REUNION DE BUREAU DE L'UEF DU 27 NOVEMBRE 2010

(Bernard DEFAUT)

J'ai représenté l'ASCETE à la réunion de bureau de l'UEF qui s'est tenue à Lyon le samedi 27 novembre 2010.

Deux points de l'ordre du jour étaient particulièrement importants :

- I. **Les listes rouges UICN**
- II. **Quel peut être (ou quel doit être) aujourd'hui le rôle de l'UEF ?**

Les autres participants à cette réunion étaient Jean-Jacques Bignon (président), Monique Prost (secrétaire), Roland Allemand, Daniel Grand, Nicolas Komez et Michel Savourey. Les débats ont été vivants et constructifs.

A. Sur le premier des deux points (listes rouges UICN) j'ai donné lecture du message électronique que nous (c'est-à-dire moi, Eric et Luquet) avions envoyé ce 17 novembre à Patrick Haffner, mammalogiste MNHN qui fait l'interface MNHN / UICN pour les Listes Rouges (voir ci-dessus).

Notre proposition a été adoptée par le bureau de l'UEF unanime. Il est donc admis que :

1. Il faut au minimum transposer aux Invertébrés les seuils chiffrés établis par l'UICN pour les vertébrés.
2. Il est nécessaire aussi de trouver des critères réellement applicables aux Invertébrés.
3. Au moins pour les orthoptères un financement sera nécessaire pour obtenir les informations utiles (sur le terrain et dans les musées).

D'une manière pratique il a été décidé

- * De réunir des assises destinées à recueillir les divers avis de la communauté entomologique sur la méthodologie UICN pour les Insectes. (Cette phase sera nécessairement précédée par un travail en commissions informelles, au sein des diverses associations)
- * De travailler en commission sur cette base pour élaborer un texte définitif.
- * De soumettre ce texte à de nouvelles assises pour amélioration et validation. (Date envisagée : septembre 2011).

Le titre officiel arrêté pour ces dernières assises finales est :

« Assises nationales de l'entomologie française : Comment adapter la méthodologie des Listes Rouges UICN aux insectes ? Comment optimiser leur application ? »

B. Pour le second point (le rôle de l'UEF) nous sommes tombés d'accord sur le fait que les moyens informatiques modernes avaient fait passer au second plan le rôle de l'UEF pour la diffusion des informations entomologiques et pour la réalisation des atlas de répartition. Il reste au moins deux secteurs d'activité où l'UEF peut être utile aux entomologistes :

1. Fédérer les associations et les individus autour de thèmes porteurs (comme les *listes rouges UICN*)
2. Représenter les intérêts de l'entomologie française auprès du Ministère de l'Environnement et auprès des instances européennes concernées.

Mais il est envisagé d'envoyer un questionnaire sur ce sujet aux adhérents, une fois passées les assises sur les Listes Rouges.

NOUVEAUX MEMBRES

CLEMENTE Eulalia
Departamento de Zoologia
Facultad de Biologia
Campus de Espinardo
Universidad de Murcia
30100 Murcia (España)

VANUCCI Olivier
41, rue Couchot
72200 La Flèche

GENOUD David
10, rue du president Fallières
11000 Carcassonne

LEBLANC Arnaud
3, rue du Martinet
65200 Bagnères-de-Bigorre

PFEIFER Alban
Bahnhofsplatz
D-67240 Bodenheimer-Roxheim

Assemblée générale 2010 de l'ASCETE

Tableau 1. Evolution du nombre des adhérents

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	TOTAUX	2010
Lors de l'AG	2	7	16	29	28	36	41	40	42	48	44	50	45	36	56	51		60
A la fin de l'année	2	18	33	42	46	52	54	48	49	51	58	58	61	64	67	70		
arrivées	2	16	18	13	9	11	6	1	4	3	7	4	13	7	4	9		+127
départs	0	0	3	4	5	5	4	7	3	1	0	4	10	4	1	6		-57
solde	+2	+16	+15	+9	+4	+6	+2	-6	+1	+2	+7	0	+3	+3	+3	+6		+70

Tableau 2. Vente du « synopsis des Orthopistes de France »

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	TOTAUX	2010
en souscription (80 F)	42	12														54
à plein tarif (100 F, puis 120 F, puis 19 euros)		52	35	48	29	5	11	2	10	4	11	13	6	6	232	10
TOTAUX par année	42	64	35	48	29	5	11	2	10	4	11	13	6	6	286	
TOTAUX depuis le début	42	106	141	189	218	223	234	236	246	250	261	274	280	286		

Tableau 3. Vente du « mémoire Cigales »

	2006	2007	2008	2009	TOTAUX	2010
Exemplaires vendus	23	14	16	05	58	05
TOTAUX depuis le début	23	37	53	58		

Tableau 4. Ecoulement de l' « Atlas UEF »

Exemplaires encaissés	122 (101 en 2009 + 21 en 2010)
Exemplaires en stock	23
Exemplaires donnés	65
TOTAL	210

Tableau 5. Vente de la revue MOE hors abonnement

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	TOTAUX	2010
tome 1 (1996)	.	7	4	2	.	1	3	.	2	2	2	1	1	1	26	2
tome 2 (1997)		4	3	2	.	2	.	.	1	1	3	.	1		17	1
tome 3 (1998)			1	4	.	1	1	.	1	1	3	.	1		13	1
tome 4 (1999)						.	.	.	1	1	2	2	1		14	1
tome 5 (2000)						1	2	.	2	2	2	3	1		13	1
tome 6 (2001)						6	1	1	2	2	2	4	1		19	2
tome 7 (2002)						.	.	1	2	4	2	3	3	1	16	4
tome 8 (2003)						.	.	.	3	1	3	2	3	1	13	2
tome 9 (2004)						2	3	1	3		09	2
tome 10 (2005)						5	1	3	1	10	1
tome 11 (2006)						1	3	1	05	1
tome 12 (2007)						4	1	05	3
tome 13 (2008)						1	01	1
tome 14 (2009)						1
TOTAUX par année	0	11	8	14	2	12	5	2	14	16	27	18	25	7	161	(23)
TOTAUX depuis le début	0	11	19	33	35	47	52	54	68	84	111	129	154	161		

Tableau 6. Evolution de la composition du conseil d'administration

	03 XII 1994	29 IV 1995	20 IV 1996	19 IV 1997	18 IV 1998	17 IV 1999	15 IV 2000	15 IV 2001	06 IV 2002	19 IV 2003	21 V 2004	26 VIII 2005	19 VIII 2006	01 IX 2007	04 X 2008	20 IX 2009	02 X 2010
B. Defaut	+	X			X			X				X			X		
J. Maurette	+	(?)															
C. Denèle		+		x													
E. Marty			+		(x)												
F. Veneau				X			X			X			X			x	
M. Lepley				+			X		x								
L. Defaut					+		X		(?)		X			X			X
A. Roujas						+											
V. Maurin							(+)	+			X			X			X
J. Desile							(+)	+			X			X			X
Y. Sentissi							(+)	+	x								
D. Morichon											+			X			X
S. Jaulin												+			+		
E. Sardet													(+)	+			X
B. Duhazé														+			X
Y. Braud															+		
D. Morin																+	
TOTAL	2	3	4	4	5	6	8	8	5	5	6	7	8	9	10	10	

(+) cooptation en cours d'année

+ élection lors de l'AG (ou confirmation de la cooptation en AG)

X mise en jeu du mandat et réélection en AG

x démission à l'occasion de l'AG, ou non renouvellement du mandat

(x) démission en cours d'année

(?) autre type de démission

COURRIER DE L'ASCETE n° 35

janvier 2011

